

# Commune de Cudrefin



## Rapport de la commission des Finances

Référence au **préavis 81-2024** :

**Crédit d'investissement – Remplacement de la conduite  
d'eau claire au lieu-dit "Le Pautey"**

Membres de la commission :

Roland Pfister  
Arnaud Heiniger  
Didier Gattlen  
Alexandre Grossu  
Sylvain Baumann

Conseil communal du 27 juin 2024

La commission des finances, représentée par MM. Arnaud Heiniger, Roland Pfister, Didier Gattlen, Alexandre Grossu et Sylvain Baumann, ont pris connaissance, durant la séance du 6 juin 2024, du **préavis n°81-2024** intitulé : **Crédit d'investissement – Remplacement de la conduite d'eau claire au lieu-dit "Le Pautey"**.

Le document nous a été présenté par MM. Richard Emmenegger, syndic, Jean-François Millet, municipal et Cédric Bersier, responsable du service technique.

L'analyse du dossier nous a permis de mettre en évidence les points suivants :

- La conduite existante étant en très mauvais état, les travaux de réparations ponctuelles futures engendreraient finalement plus de coûts que le remplacement total du tronçon.
- La nouvelle conduite serait installée en bordure du chemin existant, facilitant ainsi les futurs travaux d'exploitation, tel que le curage. La position de la conduite existante complique l'accès aux chambres de curage, engendrant ainsi plus de coûts en cas d'intervention.
- La nouvelle conduite PVC, serait directement dimensionnée pour permettre le raccordement avec la conduite parallèle située à l'ouest lorsque cette dernière deviendra inutilisable.
- La Commune de Cudrefin a également prévu de contacter le Tannenhof ainsi que la commune de Mont-Vully afin de solliciter leur participation au financement. Dans le cas d'une réponse positive, le montant serait déduit du budget.
- Une question supplémentaire a été abordée hors séance concernant l'éventualité de mettre à ciel ouvert ce genre de conduite. Monsieur Jean-François Millet nous a rapporté que cette solution n'avait pas été retenue car plus complexe et engendrant une perte de surface. Les règlements d'exploitation agricole à proximité de ruisseau sont également plus restrictifs.

La commission des finances salue la prise d'initiative de la commune, qui grâce à ses compétences internes, a effectué elle-même l'étude du projet. La commune prévoit également d'internaliser le démontage de la conduite existante, diminuant ainsi, les coûts en comparaison avec un prestataire externe.

En conclusion, et après étude du dossier, la commission des finances propose d'**accepter le crédit d'investissement** du préavis n°81-2024, pour un montant de **CHF 320'000 CHF TTC**.


La commission des finances remercie les membres présents lors de la séance de commission, pour les informations et explications de qualité transmises.

Le 27.06.2024

Roland Pfister  
Conseiller communal



Sylvain Baumann  
Conseiller communal



Arnaud Heiniger  
Conseiller communal



Didier Gattlen  
Conseiller communal



Alexandre Grossu  
Conseiller communal

